

François Fillon mise tout sur son programme

François Fillon mise sur la défense de son programme pour relancer sa campagne, mais les affaires, entre sa convocation mercredi chez les juges d'instruction et les révélations du JDD sur ses costumes de luxe, continuent de concentrer l'attention.

Le programme, rien que le programme. Interview aux Echos, matinale d'Europe 1, conférence de presse sur le projet: François Fillon veut revenir sur le terrain politique, deux jours avant la séquence judiciaire de mercredi.

« Un code de bonne conduite »

Le candidat des Républicains (LR), qui assure ne pas édulcorer ses propositions malgré les critiques, a distillé quelques retouches programmatiques dans Les Echos – baisse des charges bénéficiant « d'avantage aux petits salaires », taux intermédiaire de TVA finalement inchangé – puis devant la presse.

Il a notamment réitéré son engagement de former un gouvernement paritaire de 15 ministres qui, a-t-il expliqué, seront congédiés s'ils n'atteignent pas les « objectifs » qui leur seront



assignés. M. Fillon a également promis un « code de bonne conduite » pour prévenir les conflits d'intérêts au gouvernement et la publication « obligatoire » des liens de parenté entre les parlementaires et leurs collaborateurs, alors qu'il est empêtré depuis plusieurs semaines dans les soupçons d'emplois fictifs de son épouse et de deux de ses enfants comme collaborateurs parlementaires.

Fin des 35 heures et retraite à 65 ans

« Mon projet reste et restera celui de la primaire », affirme le candidat du parti Les Républicains (LR).

Au cours de la campagne

menée à l'occasion de ce scrutin, le candidat avait notamment promis la fin des 35 heures, la retraite à 65 ans, la suppression de 500 000 emplois publics et celle de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la refonte du code du travail ou la réforme de l'Assurance-maladie. François Fillon ne renonce à aucun de ces objectifs mais précise avoir « amélioré certains volets ». Et prévoit toujours de réaliser 100 milliards d'euros d'économies, tout en consacrant 40 milliards aux baisses de charge pour les entreprises et 10 milliards pour les ménages. »

« Pas vraiment de choses nouvelles sous le soleil », a

ironisé Michel Pouzol, porte-parole de Benoît Hamon sur BFMTV, dénonçant le programme du candidat sur l'âge de la retraite ou les fonctionnaires.

« Je pensais qu'on avait le projet de François Fillon depuis novembre » a moqué Florian Philippot, vice-président du FN, fustigeant « un décalque en tout point des demandes de l'Union européenne ».

« Un programme brutal et antisocial »

Le porte-parole d'En Marche! Benjamin Griveaux, a lui dénoncé « un programme pour les Français qui ont déjà réussi » et qui fera « payer la purge, aux classes moyennes et populaires ». « Un programme profondément brutal, antisocial » qui « va taper le service public », a lancé de son côté le porte-parole de Jean-Luc Mélenchon, Alexis Corbière.

Mais c'est avant tout sur de nouvelles révélations de la presse que M. Fillon a dû se justifier dès le début de la matinée, se disant sur Europe 1 victime d'une « chasse à l'homme » et de « dizaines de journalistes » qui « fouillent dans [ses] poubelles ».

Violation du secret-défense: un risque pénal pour Hollande?

En pleine campagne minée par les affaires, il y a bien une enquête dont on n'entend pas parler. C'est celle qui vise l'actuel président de la République. En vertu de l'article 40, le député azuréen, Eric Ciotti, avait en effet saisi le parquet de Paris après la publication par des journalistes du Monde d'un projet de frappes françaises en Syrie qui aurait été divulgué par François Hollande en personne. Le 14 novembre dernier le procureur de la République François Molins avait ouvert une enquête préliminaire sur ces faits présumés de violation du secret-défense au plus haut sommet de l'État. Dans un courrier adressé, mercredi dernier, à ce même magistrat, le député azuréen s'étonnait que, depuis, « aucun écho n'y était donné ».

Enquête toujours ouverte

« Ce silence est-il le seul fait du régime juridique du secret lié à l'enquête préliminaire? Ou résulte-t-il de l'absence d'actes d'investigation? », interroge dans sa missive Eric Ciotti. La première option est apparemment la bonne.

L'élu azuréen nous a fait savoir que le procureur de Paris lui avait répondu, hier, par

mail, qu'effectivement « le fait qu'aucun écho ne soit donné à l'enquête en cours n'est que la conséquence du régime juridique de l'enquête et de son secret ».

Voilà qui confirme implicitement que l'affaire n'est pas classée.

Et que, donc, au lendemain de sa passation de pouvoir, François Hollande, qui aura alors perdu son immunité présidentielle, pourrait avoir lui aussi à rendre des comptes à la justice.

Secret à « géométrie variable »

Ce qui ne suffit pas à satisfaire le président de l'assemblée départementale des Alpes-Maritimes. Eric Ciotti ne manque pas de souligner que « le secret de l'enquête est un concept à géométrie variable ». Alors qu'il est « violé quotidiennement dans les affaires judiciaires qui concernent François Fillon », « pourquoi aucun écho » n'est-il donné à l'enquête qui vise potentiellement François Hollande, interroge, ce soutien indéfectible aux candidats des Républicains en dépit du « Pénélopegate » qui met à mal sa campagne.

Et aussi...

► Déradicalisation : prison avec sursis pour Sonia Imloul

Sonia Imloul, ancienne responsable d'une structure de déradicalisation de Seine-Saint-Denis, a été condamnée, hier, par le tribunal correctionnel de Paris à quatre mois de prison avec sursis pour détournement de subventions et travail dissimulé.

► Hamon engrange des soutiens aux Antilles

Benoît Hamon a obtenu ce week-end aux Antilles, terrain acquis à François Hollande, le soutien des élus socialistes guadeloupéens et martiniquais qui avaient voté majoritairement pour Valls à la primaire, et tenté de rattraper son déficit de notoriété dans ces territoires.